

Budget fédéral 2014

Regina, 13 février 2014 – Le budget fédéral 2014-2015 annoncé cette semaine a clairement exposé la nouvelle orientation du gouvernement fédéral concernant le secteur de l'emploi. Le budget laisse présager d'importantes révisions des moyens de livraison des programmes fédéraux. Ces changements proposés pourraient toucher les services d'appui aux chercheurs d'emplois destinés aux francophones et offerts par *l'Assemblée communautaire fransaskoise* (ACF). Pour l'instant rien n'indique que les services offerts par l'ACF sont remis en question.

«L'annonce du budget a provoqué plus de questionnements que de réponses,» a indiqué la présidente de l'ACF, madame Françoise Sigur-Cloutier. «Nos préoccupations se dirigent définitivement sur la question de la renégociation des ententes bilatérales entre notre gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Il existe plusieurs ententes dans multiples secteurs mais ce nouveau budget exige que nous clarifiions la perspective de la province en matière des programmes liés à l'employabilité et à la formation de la main-d'œuvre. Nos liens de travail avec la province ont toujours été positifs dans ce secteur, nous sommes sûrs que les services destinés aux francophones demeureront et que la livraison de ces services reste sous l'égide de la communauté.»

L'ACF ajoute sa voix à celle de la *Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada* (FCFA) et à d'autres organismes francophones porte-paroles qui se sont dit inquiets par l'annonce d'hier. « Dans les semaines qui viennent, nous allons approcher le ministère de l'Économie de la Saskatchewan dans le but spécifique de s'assurer que la Saskatchewan soit en mesure d'offrir ses services dans les deux langues officielles du pays,» a conclu Madame Sigur-Cloutier.

En liens avec certains autres éléments annoncés dans ce budget, l'ACF explorera des mesures importantes pour la communauté fransaskoise telles que la couverture Internet haute vitesse en région rurale ou encore l'élargissement de l'initiative ciblée pour les travailleurs âgés.

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

-30-

Pour plus d'information :

Marc Masson

Directeur des communications

Téléphone (306) 924-8532

Cellulaire (306) 581-8532

Courriel : communication.acf@sasktel.net